



Message du Conseil communal au Conseil général du 22 mai 2023

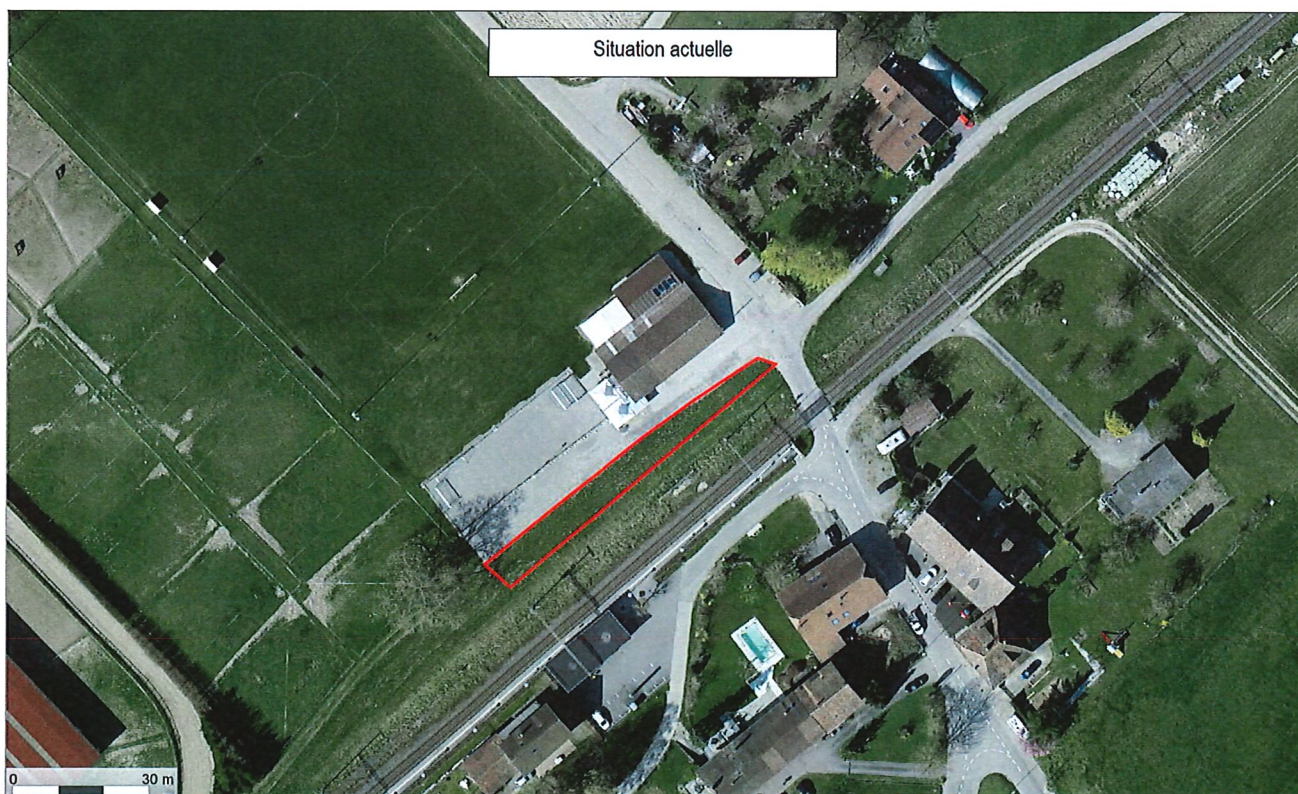
Point 8 de l'ordre du jour

Objet : crédit d'investissement de Fr. 100'000.00 pour l'aménagement de places de stationnement entre voies CFF et buvette FC à Dompierre

Introduction

Vu les stationnements sauvages le long des chemins AF et aux activités sportives dans ce secteur qui deviennent de plus en plus nombreuse (FC, Domboule, etc.) le Conseil communal souhaite agrandir et aménager le parking existant entre la voie CFF et la buvette du FC au Bas des Moulins à Dompierre. Ceci garantira aussi une sécurité accrue aux utilisateurs de ce secteur sportif.

Situation



Description des travaux

- Agrandissement du parking coté voie CFF
- Réaménagement parking existant coté pistes de pétanques
(la totalité de la surface au sol sera en grave stabilisée)



Coûts des travaux

Les coûts estimatifs des travaux pour cet aménagement s'élèvent à TTC Fr. 100'000.00 selon le décompte suivant :

- Agrandissement et réaménagement du parking en grave stabilisée
 - Selon exigence des CFF, mise en place d'une glissière de sécurité et d'une clôture entre le parking et la voie CFF
- Fr. 100'000.00

Total Fr. 100'000.00

Financement et charge financière

Le montant total de Fr. 100'000.00 est porté au compte no. 6150.5000.03. Le montant sera financé par les liquidités courantes. Un amortissement de 2.5% sur 40 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **Fr. 100'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand

Administrateur communal



Albert Pauchard

Syndic